



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2031

Approbation d'un contrat de coréalisation entre l'Auditorium - Orchestre national de Lyon et l'Opéra national de Lyon dans le cadre du concert du 23 novembre 2022

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2031 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE COREALISATION
ENTRE L'AUDITORIUM - ORCHESTRE NATIONAL DE
LYON ET L'OPERA NATIONAL DE LYON DANS LE
CADRE DU CONCERT DU 23 NOVEMBRE 2022
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Avec plus de 252 000 spectateurs par saison et plus de 200 jours d'ouvertures par an, l'Auditorium - Orchestre national de Lyon développe une programmation artistique et musicale d'excellence dans divers domaines de production et diffusion musicale.

Il s'associe régulièrement à d'autres institutions pour favoriser une diffusion de la musique la plus large et diversifiée possible. Dans le cadre de sa programmation de la saison 2022-2023, l'Auditorium - Orchestre national de Lyon s'associe à l'Opéra de Lyon pour l'organisation de l'opéra de Jules Massenet *Hérodiade*, le mercredi 23 novembre 2022 à l'Auditorium de Lyon.

La convention de coréalisation jointe au rapport présente les différentes modalités de partenariat pour la réalisation de ces concerts.

L'Auditorium - Orchestre national de Lyon fournit le lieu de représentation en ordre de marche, y compris le personnel technique nécessaire à l'installation scénique et au service de la représentation, les loges pour les artistes et assure le service général du lieu : accueil, et sécurité du public et des artistes.

L'Opéra de Lyon fournit le concert et assume la responsabilité de la représentation. Il assure le plateau artistique.

Les dépenses prévisionnelles à la charge de l'Opéra de Lyon s'élèvent à 150 000 euros hors taxes.

La vente des places est assurée conjointement selon les tarifs suivants :

- Tarif plein : Série 1 : 69 € Série 2 : 55 € Série 3 : 36 € selon les tarifs approuvés par la délibération n° 2022/1596 du 31 mars 2022 ;
- Tarifs réduits, groupe, abonnés (selon la délibération n° 2022/1596) :

Pour les ventes réalisées par l'Auditorium :

- o Tarifs abonnés et carte Tout L'AO suivants :
 - 4+ : Série 1 : 59 € Série 2 : 47 € Série 3 : 31 €;
 - 7+ : Série 1 : 55 € Série 2 : 44 € Série 3 : 29 €;
- o Tarif groupe : Série 1 : 60 € Série 2 : 48 € Série 3 : 30 €;
- o Tarif réduit : Série 1 : 34,50 € Série 2 : 27,50 € Série 3 : 18 €;
- o Tarif pour les professionnels : - 30 %.

Pour les ventes réalisées par l'Opéra :

- Tarif réduit (- 50 %) : Série 1 : 35 € Série 2 : 28 € Série 3 : 18 €;
Ce demi-tarif est proposé aux jeunes jusqu'à 28 ans révolus, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, quotient CAF <900, porteurs d'une carte d'invalidité ou CMI avec la mention invalidité, sur présentation d'un justificatif.
- Tarif pour les associations, comités d'entreprises et autres groupes, partenaires : -15 % ;
- Tarif Carte Blanche Opéra de Lyon : - 15% ;
- Tarifs pour les professionnels : - 20 %.

Chaque partenaire mettra en vente la moitié du nombre de places à vendre.

Les recettes de billetterie perçues seront reversées en totalité à l'Opéra de Lyon sauf dans le cas d'un équilibre financier artistique du concert. L'Auditorium - Orchestre national de Lyon se verra alors reverser à 20 % des recettes HT de billetterie perçues en sus du montant des charges prévisionnelles de production (150 000 €HT), sur la base d'un état liquidatif précis des recettes correspondantes.

En contrepartie de la mise à disposition du lieu de représentation, l'Opéra de Lyon s'engage à verser à l'Auditorium - Orchestre national de Lyon, la somme de 3 000 euros HT (trois mille euros hors taxes).

Vu ledit contrat de coréalisation ;

Ouï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Le contrat de coréalisation entre la Ville de Lyon / Auditorium - Orchestre national de Lyon et l'Opéra de Lyon pour l'organisation d'un concert à l'Auditorium de Lyon le mercredi 23 novembre 2022 est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- Les recettes seront imputées au chapitre 70 du budget annexe 07, opérations symphonique, décentralisation et les dépenses aux chapitres 011, 012 et 65 opérations symphonique, décentralisation du budget annexe 07.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET